

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CARS

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre décembre, le Conseil Municipal de la commune de CARS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Xavier ZORRILLA, Maire.

Date de convocation : 28/11/25
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 11
dont 0 pouvoir
Vote : Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS (11) : Mmes Dominique ARIAS, Dominique FARGES, Nicole DELAUGE, Régine BERTHAULT, Laure BOUCAUD, Virginie FREDAIGUE, MM Xavier ZORRILLA, Philippe SEVIN, Mathieu DELOMIER, Etienne DELOMIER, André GIRAUD

ABSENTE NON EXCUSEE (1) : Mme Caroline LE THOËR,

ABSENTS EXCUSES (3) : Mme Béatrice RUIZ, MM. Nicolas CARREAU et Jérôme DURAND

Pouvoir (0) :

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Nicole DELAUGE

N°04122025-01

OBJET : PLANTATION D'ARBRES SUR LA PARCELLE JOUXTANT LA SALLE DES FETES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que nous réaliserons la plantation des arbres sur la parcelle jouxtant la salle des Fêtes sur le budget 2025. Ces travaux auront lieu en début d'année 2026. La plantation de 11 arbres d'ornement et 9 arbres fruitiers sera réalisée par l'entreprise PAILLET fournisseur des arbres plantés en 2023 sur la place de la salle des Fêtes.

Le montant des travaux est de 7 607,55 € HT soit 9 129,06 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accepte de choisir l'entreprise PAILLET pour les travaux d'aménagement paysager pour un montant de 7 607,55 € HT soit 9 129,06 € TTC.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier

Fait et délibéré,
Les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,
Xavier ZORRILLA

La ou le secrétaire




EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CARS

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre décembre, le Conseil Municipal de la commune de CARS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Xavier ZORRILLA, Maire.

Date de convocation : 28/11/25
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 11
dont 0 pouvoir
Vote : Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS (11) : Mmes Dominique ARIAS, Dominique FARGES, Nicole DELAUGE, Régine BERTHAULT, Laure BOUCAUD, Virginie FREDAIGUE, MM Xavier ZORRILLA, Philippe SEVIN, Mathieu DELOMIER, Etienne DELOMIER, André GIRAUD

ABSENTE NON EXCUSEE (1) : Mme Caroline LE THOËR,

ABSENTS EXCUSES (3) : Mme Béatrice RUIZ, MM. Nicolas CARREAU et Jérôme DURAND

Pouvoir (0) :

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Nicole DELAUGE

N°04122025-02

OBJET : DM2 POUR PLANTATION D'ARBRES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de faire un virement de crédit pour le financement des travaux de plantation d'arbres sur la parcelle jouxtant la salle des Fêtes, comme suit :

En section d'investissement :

D 2151 :	- 9 200
D 212 :	+ 9 200

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce virement de crédit et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se référant à ce dossier.

Fait et délibéré,
Les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,
Xavier ZORRILLA

La ou le secrétaire




EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CARS

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre décembre, le Conseil Municipal de la commune de CARS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Xavier ZORRILLA, Maire.

PRESENTS (11) : Mmes Dominique ARIAS, Dominique FARGES, Nicole DELAUGE, Régine BERTHAULT, Laure BOUCAUD, Virginie FREDAIGUE, MM Xavier ZORRILLA, Philippe SEVIN, Mathieu DELOMIER, Etienne DELOMIER, André GIRAUD

ABSENTE NON EXCUSEE (1) : Mme Caroline LE THOËR,

ABSENTS EXCUSES (3) : Mme Béatrice RUIZ, MM. Nicolas CARREAU et Jérôme DURAND

Pouvoir (0) :

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Nicole DELAUGE

Nº04122025-03

OBJET : AVENANT AU CONTRAT DE RESTAURATION CONVIVIO

Monsieur le Maire annonce au Conseil Municipal que nous avons reçu le 19 novembre la société CONVIVIO notre prestataire pour la restauration scolaire. La société a souhaité nous rencontrer pour nous informer que la baisse du nombre de repas scolaires enregistrée depuis 3 ans a un impact financier (pertes) subi par CONVIVIO sur ces dernières années. Effectivement le cout salarial du cuisinier est basé sur le nombre de repas.

Suite aux échanges, CONVIVIO propose un avenant au contrat en cours. La proposition d'avenant sera applicable au 1er janvier 2026 et jusqu'au 31 Aout 2026, date de la fin du contrat actuellement en cours.

Cette proposition, voir ci-dessous, est basée sur une hausse de 0.35 € HT par repas (ce qui représente environ la moitié de la perte HT par repas sur l'année 2024/2025 subi par CONVIVIO).

Les tarifs ci-dessous sont applicables à partir du 01/01/2026, et seront valables jusqu'à la fin du marché actuel, à savoir jusqu'au 31/08/2026.

Dénomination	Montant H.T.	TVA	Montant T.T.C.
Repas Enfants	4.24 €	5.5 %	4.4732 €
Repas Adultes	4.44 €	5.5 %	4.6842 €

Monsieur le Maire propose de répondre favorablement à cet avenant. La commune est consciente de cette baisse continue du nombre de repas qui renchérit les frais fixes liés à la prestation du cuisinier. Nous devons aussi préparer l'appel d'offre qui doit être réalisé en juin prochain pour poursuivre cette prestation par une société de restauration collective. La volonté de la commune est de continuer à offrir aux enfants des repas de qualité transformés sur place. Cette augmentation sera compensée en partie par une augmentation du ticket repas.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

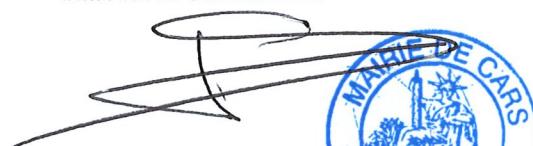
- Accepte l'avenant au contrat de restauration scolaire proposé par CONVIVIO, soit une hausse de 0.35 € HT par repas.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier

La ou le secrétaire



Fait et délibéré,
Les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,
Xavier ZORRILLA




EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CARS

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre décembre, le Conseil Municipal de la commune de CARS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Xavier ZORRILLA, Maire.

Date de convocation : 28/11/25
 Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents : 11
 Nombre de suffrages exprimés : 11
 dont 0 pouvoir
 Vote : Pour : 11
 Contre : 0
 Abstention : 0

PRESENTS (11) : Mmes Dominique ARIAS, Dominique FARGES, Nicole DELAUGE, Régine BERTHAULT, Laure BOUCAUD, Virginie FREDAIGUE, MM Xavier ZORRILLA, Philippe SEVIN, Mathieu DELOMIER, Etienne DELOMIER, André GIRAUD

ABSENTE NON EXCUSEE (1) : Mme Caroline LE THOËR,

ABSENTS EXCUSES (3) : Mme Béatrice RUIZ, MM. Nicolas CARREAU et Jérôme DURAND

Pouvoir (0) :

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Nicole DELAUGE

N°04122025-04

OBJET : AUGMENTATION DU PRIX DU TICKET REPAS DE CANTINE

Monsieur le Maire annonce au Conseil Municipal que nous avons reçu le 19 novembre la société CONVIVIO notre prestataire pour la restauration scolaire. La société a souhaité nous rencontrer pour nous informer que la baisse du nombre de repas scolaires enregistrée depuis 3 ans a un impact financier (pertes) subi par CONVIVIO sur ces dernières années. Effectivement le cout salarial du cuisinier est basé sur le nombre de repas.

Suite aux échanges, CONVIVIO propose un avenant au contrat en cours pour couvrir la moitié de la perte par repas sur l'année 2024/2025.

Le Conseil Municipal a répondu favorablement à cet avenant. La commune est consciente de cette baisse continue du nombre de repas qui renchérit les frais fixes liés à la prestation du cuisinier. La volonté de la commune est de continuer à offrir aux enfants des repas de qualité transformés sur place. Cette augmentation est compensée en partie par une augmentation du ticket repas.

Concernant le prix un ticket de cantine il n'a pas augmenté depuis septembre 2022. Aujourd'hui Monsieur le Maire propose une augmentation du prix du repas de 0,10€

pour les enfants inscrit à la cantine et pour les repas enfants occasionnels et de 0,20 € enseignants. Ainsi à partir du 1^{er} février 2026 le prix du repas sera fixé à :

Prix ticket repas	Au 1 ^{er} septembre 2022	Au 1 ^{er} février 2026
Enfants inscrits	2,60€	2,70€
Occasionnels	3,30€	3,40€
Enseignants	4,10€	4,30€

Le règlement restaurant scolaire sera mis à jour avec ce nouveau tarif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de l'augmentation des tarifs de la cantine scolaire

La ou le secrétaire



Fait et délibéré,
Les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,
Xavier ZORRILLA




EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE CARS

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre décembre, le Conseil Municipal de la commune de CARS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Xavier ZORRILLA, Maire.

Date de convocation : 28/11/25
 Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents : 11
 Nombre de suffrages exprimés : 11
 dont 0 pouvoir
 Vote : Pour : 11
 Contre : 0
 Abstention : 0

PRESENTS (11) : Mmes Dominique ARIAS, Dominique FARGES, Nicole DELAUGE, Régine BERTHAULT, Laure BOUCAUD, Virginie FREDAIGUE, MM Xavier ZORRILLA, Philippe SEVIN, Mathieu DELOMIER, Etienne DELOMIER, André GIRAUD

ABSENTE NON EXCUSEE (1) : Mme Caroline LE THOËR,

ABSENTS EXCUSES (3) : Mme Béatrice RUIZ, MM. Nicolas CARREAU et Jérôme DURAND

Pouvoir (0) :

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Nicole DELAUGE

N°04122025-05

OBJET : DM3 COMPTABILISATION DES PROVISIONS SUR CREANCES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de faire un virement de crédit, comme suit :

En section de fonctionnement

D 60631 : - 800

D 681 : + 800

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce virement de crédit et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se référant à ce dossier.

Fait et délibéré,
 Les jour, mois et an que dessus.
 Pour copie certifiée conforme.
 Le Maire,
 Xavier ZORRILLA

Le ou la secrétaire







COMMUNE DE CARS

FEUILLET DES DÉLIBÉRATIONS

Jeudi 04 décembre 2025 à 19h00

A la salle du conseil de la mairie de CARS
Sous la présidence de Monsieur Xavier ZORRILLA

PRESENTS (11) : Mmes Dominique ARIAS, Laure BOUCAUD, Dominique FARGES, Régine BERTHAULT, Nicole DELAUGE, Virginie FREDAIGUE, MM Xavier ZORRILLA, Philippe SEVIN, Mathieu DELOMIER, Etienne DELOMIER, André GIRAUD.

ABSENTE NON EXCUSEE (1) : Mme Caroline LE THOËR

ABSENTS EXCUSES (3) : Mme RUIZ Béatrice, MM. Nicolas CARREAU et Jérôme DURAND.

Pouvoir (0) :

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Nicole DELAUGE

N° d'ordre de la délibération	Objet	Résultat des votes
04122025-01	Plantation d'arbres sur la parcelle jouxtant la salle des fêtes	Approuvée à l'unanimité
04122025-02	DM n°2 pour plantation d'arbres	Approuvée à l'unanimité
04122025-03	Avenant au contrat de restauration convivio	Approuvée à l'unanimité
04122025-04	Augmentation du prix du ticket repas cantine	Approuvée à l'unanimité
04122025-05	DM n ° 3 comptabilisation des provisions sur créances	Approuvée à l'unanimité

Le Maire
Xavier ZORRILLA



La secrétaire
Nicole DELAUGE

